



## **Règlement de l'action promotionnelle « 3 heures gratuites »**

L'offre porte sur 3 heures de prestations gratuites au domicile légal de l'utilisateur, situé sur le territoire belge.

Cette offre est gratuite et entraîne automatiquement le consentement du règlement et des conditions de participation.

L'offre est valable pour une durée indéterminée. All Star Clean se réserve le droit d'y mettre un terme à sa meilleure convenance sans que cela n'ait une influence pour les clients participants.

Une seule participation par ménage est autorisée.

### **Conditions de participation :**

La promotion est valable pour tout **nouveau client** (personne physique et majeure selon la loi belge -âgée de 18 ans et plus - domiciliée en Belgique, possédant un compte bancaire belge) qui s'inscrira dans notre agence à partir du 1<sup>er</sup> juin 2019.

Pour bénéficier de cette offre l'utilisateur doit s'acquitter d'un minimum de 78h de prestation **payées** (à titre indicatif : 3h/semaine) sur une période de 6 mois à dater de la date de la première prestation à la société All Star Clean.

L'utilisateur doit être client à All Star Clean tout au long de la période et être en règle de paiement.

### **Conditions de remboursement :**

A la fin des 6 mois, All Star Clean vérifiera que les conditions de la promotion sont remplies et prendra contact avec le client pour lui confirmer qu'il bénéficie de l'offre.

Si les conditions ne sont pas remplies, All Star Clean se réserve le droit de refuser les 3 heures de prestations gratuites.

Endéans les 2 semaines, All Star Clean versa sur le compte bancaire belge du client, la somme de 27€ correspondante aux 3 heures de prestations, avantage fiscal compris, à savoir un bénéfice supplémentaire\* pour l'utilisateur de :

Bruxelles	: 4.05€
Wallonie	: 2.70€
Flandre	: 8.10€

Pour pouvoir bénéficier d'une autre action promotionnelle, le client devra attendre 1 an à partir de la première prestation en titre-service effectuée.

\*à titre indicatif et sur base de la déduction fiscale en vigueur à la date du 1er juin 2019